



Le Maire, Gérard
LEMONNIER

Le mot du Maire

Nous approchons de la fin de l'année et donc du moment propice à faire le bilan de celle qui s'achève.

Politiquement, 2017 a été riche en élections au niveau national : présidentielle, législatives et sénatoriales. Les partis politiques traditionnels ont été mis à rude épreuve et une nouvelle voie, alliant ce que les électeurs ont considéré comme le meilleur d'une droite et d'une gauche modérées, est sortie des urnes.

Maintenant cette nouvelle politique, initiée par le Président de la République, s'applique à tous puisque validée lors des législatives.

Redonner son rang à la France tout en conservant ses valeurs est tout l'enjeu qui nécessite des réformes que personne n'a eu le courage de mener depuis longtemps. Elles sont pourtant indispensables. Alors gageons que les efforts à consentir soient équitablement répartis selon les moyens de chacun, dans un esprit de justice.

Localement, malgré une diminution drastique des dotations d'État accordées aux collectivités et une raréfaction des subventions ajoutées aux charges supplémentaires transférées aux communes, Juvigné a pu mener à bien la réalisation de ses investissements, notamment les mises aux normes d'accessibilité et de sécurisation de l'agglomération.

Aujourd'hui notre bourg est apprécié des Juvignéens mais aussi des gens qui le traversent et font le choix d'y résider. Ceci contribue, à l'évidence, à l'attractivité de notre village. J'encourage et félicite les propriétaires qui mettent en valeur leur bâti soit par ravalement ou mieux encore par la remise au jour des pierres rejointoyées.

A LA UNE

Pages 2 à 4

VOIRIE et URBANISME

Page 5

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT et TOURISME

Pages 6 et 7

BÂTIMENTS

Pages 7 et 8

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

Pages 8 à 11

VIE SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE

Pages 11 et 12

CONSEIL MUNICIPAL

Pages 13 et 14

COMMUNAUTÉ de COMMUNES et SYNDICATS

Pages 15 et 16

LES BRÈVES

Pages 16 à 18

Déjà nous réfléchissons à la réalisation des projets pour 2018. Chaque commission recense les besoins exprimés, évalue leur faisabilité et leur financement afin d'éclairer le Conseil municipal dans ses choix lors du vote du budget. Nul besoin de préciser qu'il sera présenté avec la même philosophie que précédemment.

Parallèlement j'ai assisté à de multiples réunions et visites, accompagné d'élus, de représentants d'associations locales, du Conseil départemental et de l'Agence régionale de santé afin d'examiner la faisabilité d'un « village des aînés ». Le dossier est complexe. Nous attendons encore quelques éclaircissements avant toute décision mais nous ressentons une réelle volonté des instances institutionnelles d'aider Juvigné dans la mise en place d'un projet d'avenir. Le moment venu, nous communiquerons sur le sujet.

Comme chaque année, je félicite tous ceux qui participent à la mise en place d'illuminations et de décors annonciateurs des fêtes de Noël et du Nouvel An : employés communaux, commerçants, particuliers, bénévoles ...

Je souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes et vous présente mes meilleurs vœux pour 2018.

Le Conseil municipal vous invite à la **cérémonie des vœux** à la salle des fêtes le **samedi 6 janvier 2018 à 10 heures**, ainsi qu'au vin d'honneur. C'est ouvert à tous, alors n'hésitez pas.

Gérard LEMONNIER

Le Musée de l'Évolution agricole : deux siècles d'histoire



Intérêts pour le visiteur

Le Musée de l'Évolution agricole se définit comme un lieu de mémoire et de savoir-faire, gestes et pratiques sociales de la Mayenne retraçant deux siècles d'histoire. Il retrace la vie quotidienne d'autrefois du monde agricole, tant avec ses charmes qu'avec ses durs labeurs.

Fabriqués par des mains habiles, les outils relatent la destinée des familles, évoquent les gestes de la vie des hommes, dévoilant leurs convictions et leurs secrets les plus intimes. Ils ont une « âme », ils sont « habités » par des souvenirs et des traditions. Ils deviennent emblématiques d'une époque et d'un territoire.

Il est essentiel de préserver et de transmettre cette culture et cette tradition d'antan nécessaire à la contribution d'une certaine nostalgie des souvenirs et de la mémoire pour les plus anciens, et d'un savoir-faire, d'une évolution et de rêves qui défilent pour les plus jeunes.

Les bâtiments et leur histoire

En 1982, la commune de Juvigné achetait un remarquable ensemble de bâtiments construits vers 1890 à d'importants propriétaires terriens, M. et Mme BARBIER (1905-1981). Cet ensemble constituait les dépendances du château du XVIIIe siècle situé de l'autre côté de la rue. Pratique par les grands propriétaires terriens d'après la Révolution, le métayage a subsisté, notamment en Mayenne, jusqu'au milieu du XXe siècle. Le propriétaire possédait le foncier : terre et bâtiments, le métayer assurait le travail, bêtes et matériel étaient « de moitié » de même que les récoltes et ventes diverses. Les paysans payaient leur loyer en nature en livrant la moitié de leur récolte de blé au châtelain. La récolte était stockée dans les 2 grandes salles actuelles du musée qui servaient alors de greniers à blé.

Lors de l'achat de la propriété, le Conseil municipal de l'époque envisageait la création d'un "Centre municipal d'animation socio-culturelle » dans lequel s'insérerait un musée du matériel agricole.

L'idée de constituer une collection de matériel agricole est née d'une première fête organisée en 1981 par l'Union commerciale et la venue, à cette occasion, d'une locomobile à vapeur. La manifestation, reconduite en 1982, connaît un véritable succès. Cette même année, l'Union commerciale achète du matériel dont la fameuse locomobile Merlin que vous pourrez voir dans un des bâtiments.

En 1983, le Musée du Moteur et de l'Outil à la ferme est créé par quelques passionnés de moteurs anciens, tracteurs et outils.

Les Présidents : 1983 à 1995 : Paul PAUTREL / 1996 à 1999 : Gilbert MOUSSAY / Depuis 1999 : Gérard RUAULT.

Conseil d'Administration :

Président : Gérard RUAULT

1^{er} Vice-Président : Antoine BLANCHET (élu le 18/02/2011)

2^{ème} Vice-Président : Roland PLANCHAIS (élu le 14.02.2014)

Secrétaire : Evelyne MOREAU (élue le 15/02/2002)

Secrétaire adjoint : Jérôme BLANCHET (élu le 10/03/2008)

Trésorier : Pascal LUCAS (élu le 15/02/2002)

Trésorier adjoint : Ludovic GALLIENNE (élu le 10/03/2017)

Membres : Dominique AUDRAIN (élu le 15/02/2002) ; Patrick BLIN (élu le 05/02/1999) ; Annick ROSE (élue le 14/02/2014) ; Viviane JACOB et Michèle GILLES (depuis 2014 – Selon les statuts, deux représentant(e)s du Conseil Municipal sont désigné(e)s pour siéger au bureau).



* Le bureau s'associe à la peine de la famille de Maurice JÉHAN (élu le 27/02/2005) qui nous a quitté le 5 novembre

Dates à retenir

Assemblée générale (suivie de la galette des rois) : Vendredi 19 janvier 2018.

Ouverture du Musée : Dimanche 6 mai 2018.

Nuit des Musées : Samedi 19 mai 2018.

Potée du Musée et vide-grenier : Dimanche 9 septembre 2018

En pratique

INDIVIDUEL : 5 € - Groupes de + de 15 pers : 4 €

Enfant de – de 10 ans : Gratuit

OUVERTURE : Du 1^{er} mai au 30 septembre - **Ouvert toute l'année sur réservation**

1^{er} mai au 30 juin + en septembre: mardi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h00 à 18h00

1^{er} juillet au 31 août : tous les jours, sauf le lundi de 14h00 à 18h00

Renseignements : 02.43.68.51.54 (Mairie) ou emoreau.juvigne@orange.fr

Potée du Musée et son vide-grenier

La première édition fut réussie pour cette nouvelle manifestation qui vient remplacer le festival du Blé Noir. Les visiteurs étaient nombreux à déambuler au Musée à la rencontre des exposants du vide-greniers satisfaits de cette journée.

230 potées à l'ancienne préparées par M. Boitoux ont satisfait les papilles de chacun. Pour les passionnés d'écriture, la dictée lue par Evelyne Moreau en costume d'époque a attiré une quarantaine de personnes dans une ambiance conviviale. Cet exercice invitait les participants à la découverte du patrimoine local à travers un texte intitulé « Le bouilleur de cru ». Le Musée, ouvert gratuitement aux visiteurs pour l'occasion, a permis à de nombreuses personnes de découvrir les collections pour la 1^{ère} fois avec un vif intérêt.



Cette manifestation sera renouvelée le dimanche 9 septembre 2018.

Un jeu de piste pour les enfants et une animation « Gai savoir » viendront compléter cette journée. Concernant le vide-grenier, n'hésitez pas à réserver d'ores et déjà votre emplacement auprès de la Mairie (02.43.68.51.54).

Le bureau remercie particulièrement les visiteurs, les bénévoles et les exposants et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Parkings à vélos

En complément des parkings à vélos installés près de l'Espace périscolaire des Lilas, des terrains de tennis et du stade (contre les vestiaires), les services techniques viennent également de poser des nouveaux supports près des abris bus de la Place de la Mairie et de la Rue des Sorbiers, ainsi que dans la rue Principale (près de l'ancien Crédit Mutuel).

Illuminations

La magie de Noël se prépare!!! Chaque année, JUVIGNÉ revêt ses habits de lumière pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Jérôme LINAIS, récemment recruté comme adjoint technique par la commune, utilise d'ores et déjà ses compétences en électricité pour les illuminations sous la houlette de Joël LINAIS qui lui passera prochainement le relais pour cause de retraite. Quelques nouveautés sont à découvrir : chute de neige ; traversées de rues (au niveau de la rue Principale) et de nouveaux aménagements Place de la Mairie et devant le Musée.

Une nacelle a été louée à l'entreprise TUAL afin de faciliter l'installation de nombreuses guirlandes.



Un nouvel employé communal

Joël LINAIS, employé depuis 30 ans à la commune de Juvigné, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} février 2018. Le Conseil municipal a décidé de pourvoir à son remplacement et lancé une procédure de recrutement.

Les candidats correspondant le mieux au profil du poste ont été auditionnés par Gérard LEMONNIER, Maire, accompagné de deux adjoints ; Jean-Luc CIVET et Régis FORVEILLE. A l'issue de ces entretiens, deux candidatures ont émergé, correspondant le mieux à la polyvalence des missions à assumer.



Toutefois les connaissances et l'expérience en électricité ont fait pencher le choix en faveur de Jérôme LINAIS.

Il a rejoint l'équipe des employés municipaux le 2 novembre dernier et nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans sa nouvelle activité professionnelle.

Quant à Joël LINAIS, nous lui souhaitons d'ores et déjà une bonne et heureuse retraite après avoir passé le relais à son successeur dans les meilleures conditions.

Repas du CCAS

Le mercredi 15 novembre 2017, la salle des fêtes de Juvigné s'est parée de jolies décorations pour accueillir les 124 participants (dont 15 personnes de plus de 90 ans) au repas des aînés de la commune organisé par le CCAS. L'équipe des TAP avait préparé de nombreuses décorations avec les enfants de l'école. La municipalité remercie particulièrement Rolande GOUGEON, Basile GOULAY, Evelyne MOREAU et les enfants pour les différentes réalisations qui ont satisfait les convives. Le CCAS remercie également toutes les personnes ayant répondu à l'invitation et, les élus, la présidente de Générations Mouvement et les membres du CCAS qui ont servi le repas préparé par le Relais des Voyageurs.

Vous trouverez la photo des + de 90 ans en dernière page.



VOIRIE et URBANISME

Le Maire et l'adjoint délégué :



M. Lemonnier



M. Civet

Les membres de la commission :



M. Forveille



M. Tarlevé



M. Bouvier



M. Pigeon



M. Buchard

Élagage

La saison se termine pour l'entretien des voies communales et des chemins ruraux. Il est rappelé que les riverains doivent élaguer les haies et les arbres le long des voies communales. Profitez de la période hivernale pour faire ces travaux.

Le monde agricole est en pleine évolution actuellement, les clôtures et les haies le long des voies communales disparaissant régulièrement. Avec l'absence de clôtures, certains agriculteurs sont tentés de labourer sur le terrain communal. Je rappelle que les voies communales comprennent la bande de roulement, un accotement, un fossé et la limite est de 0,50 m en haut du fossé et ceci de chaque côté. En espérant que les personnes concernées appliqueront cette règle.

Un bon nombre de haies sont répertoriées dans le PLU (plan local urbanisme). Chaque habitant est invité à se renseigner sur ce sujet en Mairie avant de procéder à l'arrachage, sous peine d'une amende et de l'obligation de replanter. Toutes ces haies vont être reprises également dans le PLUI (plan local urbanisme inter communautaire) qui est en cours d'élaboration actuellement.

Lotissement des Rochers

Dans le lotissement des Rochers, 20 parcelles restent à vendre actuellement avec option pour certaines. Le lotissement est labellisé et tient compte des normes environnementales.

Pour les personnes intéressées, n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie. Le prix est de 33 € le m².

Éclairage public

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de rénover l'éclairage public au parking du Plan d'eau, du lotissement de l'Ancolie, du parking du Coccimarket et de la rue du Bois Pendant. Les candélabres étaient vétustes : mauvais éclairage et consommation électrique importante.

Le coût total de la rénovation est de 50 900 €. Territoire Énergie de la Mayenne a pris en charge la somme de 18.315 €, Mayenne Habitat a pris en charge 4 979 €. Le reste est à la charge de la commune, soit 27 606 €.

Ces travaux de renouvellement sont la continuité des travaux effectués dans tout le centre bourg et permettront de réduire les frais de fonctionnement sur l'éclairage public.

Réseau assainissement

L'accumulation des **lingettes** dans les réseaux d'assainissement et dans les stations d'épuration a des conséquences :

- l'augmentation des interventions sur le matériel pour : entretenir, réparer et remplacer.
- la nécessité de mettre en place une surveillance renforcée.

Ainsi, le temps passé et l'entretien du matériel font augmenter le coût de fonctionnement et d'exploitation des installations. Les conséquences induites par la présence des lingettes dans le « tout à l'égout » sont une dégradation de la qualité de l'eau des milieux aquatiques par le rejet régulier d'eaux usées dans les rivières et une pollution par les déchets qui menace la vie aquatique.

Soyez vigilants !

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT et TOURISME

Le Maire et l'adjointe déléguée :



M. Lemonnier



Mme Jacob

Les membres de la commission :



Mme Gilles



M. Genouel



Mme Guillopé



Mme Monceau



M. Pigeon



Mme Bigot



M. Buchard

(plan d'eau)

Cimetière

« Le cimetière est un lieu de recueillement où l'on doit pouvoir prendre convenablement soin de ses défunts. »

A plusieurs reprises, il a été constaté que les robinets d'eau du cimetière étaient mal fermés. Nous vous invitons à davantage de vigilance pour éviter le gaspillage d'eau.

Merci de votre compréhension.

Cérémonie de remise des prix du fleurissement

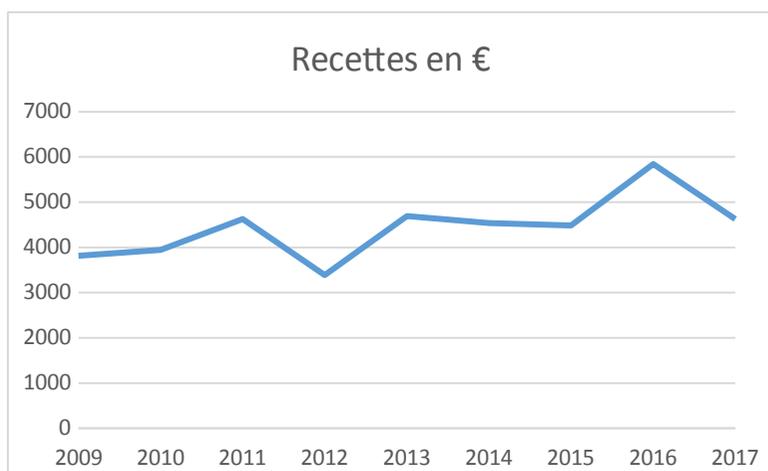
La qualité de vie et l'esthétisme de la commune sont une vitrine qui traduit une volonté partagée par les élus et le personnel des espaces verts de rendre Juvigné plus attractive.

La population participe, elle aussi, à l'animation de l'espace public souvent devenu très minéral, grâce à des respirations végétales dans les cours, les jardins ou sur les façades.

Pour preuve de cet engagement individuel, près de 170 habitations ont été visitées par le jury communal cet été dont la remise des prix aura lieu **le vendredi 13 avril 2018** à 18h30 à la salle des fêtes.

Bilan de la saison touristique

Le Musée observe une légère baisse de fréquentation par rapport à 2016 où la fréquentation n'avait jamais été aussi élevée. Cette baisse s'explique probablement par les travaux d'accessibilité et de sécurisation du bourg (routes barrées et accès principal au Musée rendu difficile) et par un nombre de cars à la journée inférieur à 2016. Toutefois, on observe d'une année sur l'autre que la fréquentation est très aléatoire. Pour information, 180 cars ont été accueillis en 9 ans.



Plan d'eau

La vente des cartes de pêche a légèrement diminué en 2017. Pour la saison 2018, le plan d'eau St Martin sera ouvert du **dimanche 1^{er} avril jusqu'au 30 septembre 2018**. L'accès au plan d'eau pour les pêcheurs est **strictement interdit avant 7 heures et après 20 heures**. Pour rappel, les cartes sont en vente auprès du garde pêche Michel CHESNAIS et au Café du Village fleuri.

La pêche au vif (carnassiers) sera désormais possible tous les jours pendant la période d'ouverture (sauf les 26 et 27 mai 2018). Règlement disponible sur demande à la Mairie.

Tarifs :

Enfant (<i>jusqu'à 10 ans</i>)	1 € 50	5 truites maximum
Pour 1 gaule	4 €	5 truites
Pour 2 gaules	6 €	8 truites
Pour 3 gaules	7 €	10 truites

Déchetterie

Retrouvez les horaires sur le site internet www.juvigne.fr

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	Heures d'ouverture
Vendredi	12	2	2	6 - 20	4 - 18	1 - 15	9 h 45 – 11 h 45
Samedi	13	3	3	7	5	2	9 h 00 – 12 h 00
Lundi	15	5	5	9 - 23	7	4 - 18	13 h 45 – 16 h 45
Mardi	/	/	/	/	22	/	13 h 45 – 16 h 45

BÂTIMENTS

Le Maire et l'adjoint délégué :



M. Lemonnier



M. Forveille

Les membres de la commission :



M. Civet



Mme Gaudinière



M. Bouvier



M. Buchard

Inauguration du Café du Village Fleuri

Les travaux du bar – station service – point poste sont terminés depuis septembre. Le changement de menuiserie, la restauration de la couverture avec une toile isolante et la restauration de la façade rendent le lieu plus attractif et plus accessible. La municipalité a souhaité ainsi maintenir un service de proximité pour les habitants de la commune. Merci aux artisans et aux employés communaux pour leur investissement dans ce projet.



Salle des fêtes

Le garde corps de la salle des fêtes ne garantissant plus une sécurité indispensable aux usagés, la municipalité a décidé de le remplacer.

Le nouveau garde corps au style moderne a été installé par l'entreprise Style et Métal de Juvigné pour un montant de 7 500 euros TTC.



VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

Le Maire et l'adjointe déléguée :



M. Lemonnier



Mme Gilles

Les membres de la commission :



Mme Jacob



Mme Bigot



Mme Monceau

Généralions mouvement

Le club des Aînés Généralions Mouvement vous invite à son Assemblée générale qui aura lieu **le jeudi 11 janvier** à la salle des fêtes, à partir de 13 h 30. Prix de la cotisation : 25 €. Elle sera suivie de la galette des rois.

Venez nous rejoindre les jeudis. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus. Venez nombreux !

Contact : Marie-Annick THÉREAU – 1 rue des Bleuets Tel : 02.43.68.21.55.

Les Amis de Chocianòw

L'année 2017 a été riche en événements.

Le **5 mars**, l'après-midi cabaret a de nouveau fait salle comble avec l'humoriste et imitateur Pierre-Yves NOEL, les danseuses d'Ernée, de Luitré et Baladum.

Du **12 au 20 juillet**, nous étions en déplacement chez nos amis polonais de Chocianòw (toujours un moment exceptionnel !). Nous en avons profité pour visiter Auschwitz, Cracovie et Varsovie.

Le **1^{er} septembre** avait lieu la cérémonie de remise de l'icône à l'Église de Juvigné reçue de l'Église orthodoxe de Lubin. C'était un moment très fort de partage et de rapprochement entre les peuples et les religions.

Le **7 décembre**, notre Assemblée générale s'est déroulée à la salle des fêtes de la Croixille. Nous réfléchissons à l'élargissement de l'association avec la Croixille qui est la première commune où nous comptons déjà une dizaine d'habitants motivés.

Bravo et bienvenue aux nouveaux adhérents.



En **2018**, l'après-midi cabaret sera reconduite dès le **4 mars** avec une grande vedette du show-biz à ne pas manquer. La visite de nos amis Polonais aura probablement lieu en mai (dates à définir).

Contact : Roland PLANCHAIS (Président)

Tel : 06.74.97.91.07 – Mail : planchais.roland@gmail.com

US les Bleuets des Juvigné

Une nouvelle saison vient de débuter avec de nouvelles ambitions.

Chez les jeunes : Le nombre des licenciés a augmenté. Nous comptons actuellement 35 jeunes de 5 à 11 ans et 20 joueurs de 11 à 18 ans, ce qui nous permet d'avoir une équipe par catégorie d'âge. Cependant, les 15 ans sont en entente avec St Pierre des Landes et les 18 ans avec La Baconnière.

Chez les seniors : Nous avons réussi à constituer une équipe exclusivement Juvignéenne engagée en 4^{ème} division de district. Ce sera une année de transition pour cette équipe car nous espérons engager plusieurs joueurs l'année prochaine afin de la pérenniser et d'avoir plus d'ambition. A cet effet, le club est toujours à la recherche de joueurs pouvant intégrer l'équipe dès cette saison. Il est encore temps de prendre votre licence.

Les activités : La traditionnelle choucroute aura lieu **le samedi 24 février 2018**. Nous vous espérons nombreux lors de cette soirée conviviale et festive. Vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date.

Aussi, une sortie festive a eu lieu le vendredi 3 novembre. En effet, un car de 63 personnes, composé notamment d'enfants et d'adolescents, se sont rendus à RENNES voir le match de Ligue 1 RENNES – BORDEAUX. Pour financer cette sortie, une participation a été demandée à chaque participant. De plus, le club et des artisans ont bien voulu contribuer : Franck COUPÉ, menuisier ; Loïc LAMBERT, entreprise de machines agricoles ; Rachel LEBRETON, coiffeuse... **Nous les remercions chaleureusement.**

Enfin, nous tenions aussi à remercier des entreprises qui ont offert des maillots à trois équipes du club : Ludovic LEON, Maçon pour les U9 / Ludovic BERTHELOT, Maçon pour les U13 / ELITEL pour les seniors.

Le bureau souhaite vous voir nombreux encourager nos équipes et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



Amicale Laïque de l'école

La soirée déguisée a été annulée faute d'un nombre d'inscrits suffisant. L'Amicale laïque a ensuite proposé un goûter de Noël le jeudi 21 décembre après-midi à l'école avec la venue du Père Noël et la distribution de cadeaux et de friandises.

Courant 2018, la vente de saucissons et de terrines sera proposée aux familles et à leurs proches. La réalisation d'un livre de recettes auquel chaque élève aura participé sera également proposée à la vente, en prévision notamment de la fête des mères. Pour conclure cette année scolaire 2017-2018, la fête de l'école aura lieu le dimanche 1^{er} juillet 2018 dans l'enceinte de l'Espace Périscolaire des Lilas.

Avis aux parents d'élèves : coups de main ponctuels ou plus, n'hésitez pas à nous rejoindre pour que l'action de l'Amicale perdure ! Renseignements : clochette1974@orange.fr

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes vous invite au traditionnel réveillon de la St Sylvestre **le dimanche 31 décembre** à la salle des fêtes de JUVIGNE. La soirée sera animée par l'orchestre "Aquarius".

Au menu: Apéritif pétillant + toasts ; assiette de foie gras avec son confit d'oignons ; cassolette de fruits de mer ; trou normand ; filet de bœuf, gratin dauphinois, poêlée de champignons, poire caramélisée ; salade 2 fromages ; pavé 3 chocolats sur crème anglaise ; café clémentine ; digestif ; soupe à l'oignon.

N'hésitez pas à contacter au plus vite Mme Brigitte GILLES au 02.43.68.55.26.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Médiathèque

Lecture à voix haute :

L'atelier du Trio, c'est trois auteurs : Thomas SCOTTO, Cathy YTAK et Gilles ABIER. Ils écrivent des textes autour des émotions, de la vie intérieure. Ils se sont regroupés à la médiathèque **le vendredi 10 novembre 2017** pour nous faire partager la lecture de leurs textes. Une quarantaine de personnes sont venues les écouter pour leur plus grand bonheur. En partenariat avec la librairie M'Lire, chaque auteur a ensuite dédié ses livres.



Rencontre avec l'auteur Thomas SCOTTO en classe :

Les élèves de la classe de CM2 de Clémence ROUY ont également eu la joie de rencontrer Thomas Scotto, auteur de livres jeunesse, en présence d'Evelyne MOREAU, responsable de la médiathèque. Les élèves ont été très intéressés par cette intervention : leur écoute a été de grande qualité et les questions très pertinentes.

Changements d'horaires (le mercredi après-midi) :

Horaires d'ouverture : le mardi de 16h00 à 18h00 – le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 **(au lieu de 17h30)** – le vendredi de 16h00 à 18h00 – le samedi de 10h00 à 12h00.

En raison des fêtes de fin d'année, la médiathèque sera **fermée du samedi 23 décembre 2017 inclus au samedi 6 janvier 2018 inclus.**

Saison culturelle de la 3'E

SPECTACLE « LES MISÉRABLES » (tout public dès 9 ans)

En partenariat avec l'équipe de la 3'E de la Communauté de communes de l'Ernée, nous accueillerons le spectacle « Les Misérables » d'après le roman de Victor Hugo (adaptation en théâtre d'objets) joué par la compagnie Karyatides (Belgique), **le jeudi 22 février 2018 à 20 h** à la salle des fêtes de Juvigné. **Ce spectacle a reçu le prix public du festival Off d'Avignon – Prix du Ministère de la Culture – de la Presse – de la Critique aux rencontres de Théâtre Jeune Public de Hay 2015.**

« C'est l'histoire d'un homme qui a tout perdu poursuivi par son statut de bagnard. Il se sacrifie pour une enfant que le sort lui confie. Les histoires aussi de femme victime, d'un *titi* impertinent et libre : Jean Valjean, Javert, Fantine, Causette et bien sûr Gavroche. L'histoire d'une justice inique, d'un combat entre bien et mal, d'une course poursuite haletante. »

Pour information, les élèves de CM2 auront la chance de rencontrer les comédiennes à 14h00 au sein de l'école.

La municipalité vous invite vivement à découvrir toute l'œuvre de Victor Hugo avec la révolution de 1848 pour toile de fond, ses barricades et Gavroche au premier plan.

Durée 1 h 15. Tarifs : 12€ adultes - 7€ (enfant jusqu'à 18 ans) – 9€ (abonnés). Réservations au 02.43.05.98.80.

Association des donneurs du sang « ADSB »

L'ADSB d'ERNÉE et ses environs est toujours en recherche de nouveaux donneurs et souhaite fidéliser tous les donneurs sur ses collectes chaque 1^{er} lundi du mois à la salle Constant Martin, place de la Mairie de 15h00 à 19h00.

Contact : Marie-Claude ROUZIERE Tel : 02.43.05.26.69 adsb.erneemclrouziere@gmail.com

VIE SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE

Le Maire et l'adjoint délégué :



M. Lemonnier



M. Forveille

Les membres de la commission :



Mme Gilles / Mme Bigot / Mme Guillopé



Accueil de Loisirs

73 enfants ont fréquenté l'Accueil de loisirs lors des deux périodes d'ouverture en juillet et en août. L'équipe d'animation, composée de Basile, Marjolaine, Maëlle, Marine, Émilie, Océane, Amélie et Alwena, a proposé aux enfants de découvrir le monde des dessins animés. A partir de 4 films d'animations plus ou moins récents, les enfants ont découvert les différentes étapes de réalisation d'un dessin animé.

Au programme entre autres, des fabrications de décors, la création d'une bande musicale, la réalisation d'un court-métrage d'animation ainsi que des grands jeux tels olympiades, rallye photos et jeux d'eau.

Plusieurs sorties ont rythmées l'été : pour les plus petits, la piscine d'Ernée et de Vitré, le Refuge de l'Arche en plus d'un conteur nommé Doé qui est venu raconter des histoires aux enfants. Les plus grands sont allés à Natur'o Loisirs profiter de structures gonflables sur l'eau ainsi que de la plage à proximité. Une initiation pêche et une sortie vélo a aussi été organisée en partenariat avec les associations de Juvigné.

35 enfants (séparés en deux groupes) sont partis en mini séjour au Domaine du Boulet à Feins. Au programme, canoë-kayak, vélo, jeux aquatiques, veillée diverses (Incroyable talent, loup-garou, blind test et boum ...).

C'est par une soirée conviviale qu'a été faite la rétrospective de l'été 2017. Une trentaine de familles ont ainsi pu découvrir le spectacle préparé par les enfants et les images de l'été. Tous ont pu ensuite manger une galette saucisse préparée par les membres de l'association Familles Rurales, organisatrice de l'Accueil de loisirs.

Dates d'ouverture 2018 :

- Vacances de février : Du 05 au 09 mars 2018.
- Vacances d'avril : Du 26 avril au 04 mai 2018 (Ouverture le lundi 30 avril à confirmer).
- Vacances d'été : Du 09 juillet au 03 août 2018 et du 27 au 31 août 2018.
- Vacances d'octobre : Du 22 au 26 octobre 2018.

Deux camps seront organisés : l'un ouvert aux 11-13 ans et l'autre aux 7-10 ans.

Vous pouvez suivre l'activité de l'Accueil à l'adresse suivante : <https://alshleslilasjuvigne.wordpress.com/>

Recherche animateurs

Tu as ou tu auras au minimum 16 ans avant le mois de juillet. Tu es dynamique, motivé et tu souhaiterais travailler auprès d'enfants cet été. Rejoins l'équipe d'animateurs de l'Accueil de loisirs de Juvigné/La Croixille. Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le directeur tous les vendredis au **02 43 68 54 87**.

Si vous souhaitez postuler, vous pouvez envoyer votre candidature avant le 12 février 2018 à l'adresse suivante :

Accueil de loisirs Juvigné/La Croixille, 3, rue des Lilas 53380 Juvigné

Ou par mail : accueilde Loisirs.juvigne@orange.fr

Pour plus de renseignements, vous pouvez venir rencontrer le directeur tous les vendredis de 15h30 à 18h30 à l'Espace Périscolaire des Lilas. Vous pouvez aussi le joindre au 02.43.68.54..87 ou par mail à : accueilde Loisirs.juvigne@orange.fr.



Temps d'activités périscolaires (TAP)

La municipalité, en accord avec le Conseil d'école, maintient cette année les rythmes scolaires mis en place sur 4 jours et demis.

Les enfants ont donc poursuivi les TAP avec de nombreux ateliers proposés :

activités sportives comme le roller, ateliers bricolage notamment sur des photophores d'automne, réalisation d'un plan de Juvigné, d'une charte sur le fonctionnement de l'Espace périscolaire et la mise en place d'un projet soutenant l'association d'Aide et Soutien du Burkina Faso (ASBF). Différents projets sur les thèmes de l'eau et de la citoyenneté seront proposés dans la seconde moitié de l'année. Les enfants ont également participé à la préparation des décorations de la salle pour le repas du CCAS.

Les bénévoles de « Lire et Faire Lire », Josette Mauger et Gisèle Arcanger, continuent de proposer la lecture d'histoires qui passionnent chaque semaine les enfants et font vivre leur imaginaire. Merci à toutes les deux pour le temps qu'elles donnent aux enfants.



CONSEIL MUNICIPAL

5 septembre 2017

10 présents et 4 absents : Mmes Jacob, Gaudinière, Bigot et Mr Tarlevé.

Location du logement de la Poste, 2 bis rue d'Ernée

Le Conseil municipal accepte de louer, à compter du 15 septembre 2017, ce logement à Monsieur Jean-Yves FLORCZAK et Mme Marjorie NADAL durant le temps nécessaire à la réalisation des travaux dans leur maison d'habitation. Le prix de location mensuelle est fixé à 370 €.

Transfert de la compétence assainissement collectif : convention commune-communauté de communes

Monsieur le Maire expose, qu'afin d'acter le transfert de la compétence assainissement collectif à la Communauté de communes de l'Ernée au 1^{er} Janvier 2018, il est nécessaire de clarifier les obligations et tâches de chacun. A cet effet, la Communauté de communes propose un projet de convention, similaire à celle passée pour la déchetterie. Le Conseil municipal accepte que cette convention soit signée par le maire ou le premier adjoint.

Augmentation du périmètre du SIAEP Centre-Ouest Mayennais par l'élargissement à la commune de St Ouen des Toits

Monsieur le Maire expose que, par courrier du 4 Juillet, la présidente du SIAEP du Centre Ouest Mayennais informe de la demande de la commune de St Ouen des Toits d'intégrer le SIAEP à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le SIAEP a donné un avis favorable à cette demande par délibération du 23 Juin dernier. Les Conseils municipaux des communes membres ont trois mois pour donner leur avis à compter de la date de notification, soit le 6 juillet 2017.

Le Conseil municipal a donné un avis favorable à l'extension du périmètre du syndicat à la commune de St Ouen des Toits à compter du 1^{er} Janvier 2018.

Délégué(e) suppléant(e) :

La Communauté de communes doit désigner un(e) délégué(e) suppléant(e) au SIAEP de Port Brilllet. Rachel Monceau étant déjà délégué(e) suppléante de la commune auprès du SIAEP (en remplacement de Cécile Valembert) sera proposée.

3 OCTOBRE 2017

10 présents et 4 absents : Mrs Civet, Bouvier, Pigeon et Mme Gaudinière.

Primes de fin d'année 2017

Fixation du montant total maximal de la prime brute de fin d'année 2017 à 13.300 € à répartir entre les agents titulaires et stagiaires à temps complet ou incomplet, proportionnellement au temps de travail et présents dans l'effectif au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Tarifs communaux 2018

Le Conseil municipal a décidé d'appliquer une augmentation de 2% aux tarifs communaux à compter du 1^{er} Janvier 2018.

LIBELLÉ	TARIFS ACTUELS	NOUVEAUX TARIFS 2018
Élagage (pour communauté de communes uniquement)	65,28 €/h	66,56 €/h
Location barrière	8,36 € l'unité	8,53 € l'unité
Monocouche sans empierrement	6,94 € le M2	7,08 € le M2
Bicouche sans empierrement	10,41 € le M2	10,62 € le M2
Bicouche avec empierrement	14,00 € le M2	14,28 € le M2
Tracto-pelle (uniquement pour les petits chantiers)	79,29 € /h	80,88 € /h

Tarifs salle des fêtes

Une augmentation de 3% pour les tarifs de la commune et 5% aux hors commune sera appliquée à partir du 1er janvier 2018. Vous trouverez le tableau dans les brèves en fin de bulletin page 18.

Mission et convention Centre Départemental de gestion de la Fonction Publique

Le conseil municipal décide de confier une mission de recherche et recrutement de personnel en cas de besoin de remplacement du personnel titulaire en arrêt maladie et autorise le maire ou le premier adjoint à signer tout acte ou document concernant cette mission.

Adhésion à Mayenne Ingénierie

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de la création entre le Département, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) d'une structure d'assistance au service des communes et de leurs groupements, dénommés *Mayenne ingénierie* dont le Conseil départemental de la Mayenne a approuvé le projet de statuts. *Mayenne Ingénierie* créée sous forme d'un Établissement public administratif, a pour objet d'apporter aux communes et aux EPCI du département qui auront adhéré, une assistance d'ordre juridique ou financier et technique dans les domaines de l'ingénierie territoriale, la voirie et les espaces publics, les ouvrages d'art, la sécurité routière et les comptages routiers, les petits travaux d'investissement, des prestations de laboratoire routier. Le siège de cette agence est fixé à l'Hôtel du Département à Laval.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et compte tenu de l'intérêt pour la commune de Juvigné d'adhérer à un tel organisme d'assistance approuve le projet de statuts de l'Établissement public administratif, dénommé *Mayenne Ingénierie* et décide en conséquence de l'adhésion de notre commune de JUVIGNÉ à *Mayenne Ingénierie* à compter de sa création. Monsieur le Maire est désigné comme représentant de notre commune de Juvigné pour participer à l'Assemblée générale constitutive de *Mayenne Ingénierie*.

Statuts modificatifs de la Communauté de communes : élargissement des compétences

Monsieur le Maire présente les propositions de modifications statutaires telles que proposées par le Conseil communautaire dans sa séance en date du 25 Septembre 2017. Monsieur le Maire expose que la CCE a dû modifier ses statuts afin d'intégrer l'élargissement de la compétence intercommunale sur les aires d'accueil des gens du voyage en l'étendant aux terrains familiaux. Le Conseil municipal approuve les nouveaux statuts et l'extension du champ d'application de la nouvelle compétence.

Transfert des Zones d'Activité économique : Approbation du rapport de la CLETC

Suite au transfert des zones d'activités à la Communauté de Communes, la CLETC (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) s'est prononcée sur le montant des charges à transférer à la Communauté de Communes, lors de sa réunion du 12 septembre 2017, afin que celle-ci puisse assurer l'entretien des dites zones.

Pour Juvigné, comme décidé lors de la réunion du 5 septembre 2017, sera transférée la ZA dite route de La Croixille, composée des parcelles cadastrées section XA 114 et YZ 105 (actuellement louées à Eric Pouriel) ainsi que la voirie d'accès allant du croisement entre la rue des sorbiers et la Rue du Jeu de Paume au croisement avec le CR 79. L'évaluation des charges transférées est de 3 054 €. Si l'on applique la procédure de droit commun, cette somme serait déduite des attributions de compensation (AC) versées chaque année aux communes par la Communauté, soit pour Juvigné : 29 937,31 € au lieu de 32 990,84 € (imputés en recettes de fonctionnement du budget de la commune). Cependant, la CLETC propose d'instituer des attributions de compensation dont une partie pourrait être inscrite en recettes d'investissement par les communes. Ainsi, avec cette méthode, notre commune pourrait percevoir : 1 057,86 € en recette d'investissement et 30 995,17 € en recettes de fonctionnement, soit un total de 32 053,03 € (au lieu de 29937,31 € avec la procédure de droit commun). Pour ce faire, le rapport de la CLETC doit être approuvé par la majorité des communes.

Le Conseil municipal approuve le présent rapport de la CLETC de la Communauté de Communes de l'Ernée.

Transfert des ZA : révision libre des attributions de compensation

Le Conseil municipal approuve la proposition d'imputation des charges transférées et la fin du reversement de TP mentionnés par le rapport de la CLETC au titre de la révision libre qui sera mise en œuvre à compter de 2018.

Borne électrique : Convention de partenariat entre Territoire d'Énergie Mayenne et la commune de Juvigné

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 6 septembre 2016, la commune avait approuvé la convention à passer avec Territoire d'Énergie Mayenne (Ex SDEGM) pour l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur notre commune. Cependant, depuis, Territoire d'Énergie Mayenne a décidé de prendre en charge tous les frais de fonctionnement plutôt que de charger les communes de constater les dépenses puis de se faire rembourser. En conséquence, il est nécessaire de passer une nouvelle convention. Le Conseil municipal annule sa délibération du 6 septembre 2016 et approuve l'Avant-Projet Sommaire (APS).

Pour rappel, cette borne sera installée au pignon de la mairie, comme prévu initialement, aux frais de Territoire d'Énergie Mayenne.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES et SYNDICATS

Eau et assainissement

Ce qui change au 1^{er} janvier 2018

Afin de se conformer à la législation, la gestion de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement collectif et non-collectif a été transférée à la Communauté de communes de l'Ernée. Ce changement sera effectif au 1^{er} janvier prochain.

Ma commune est-elle concernée ?

Sur la commune de Juvigné, le changement concerne uniquement l'assainissement collectif puisque l'alimentation en eau potable ainsi que l'assainissement non-collectif resteront gérés par la SAUR dans la cadre du Syndicat du Centre-ouest mayennais dont le siège est situé à Port-Brillet.

Ce qui va changer ?

Pour notre commune, c'est au siège de la Communauté de communes, sur le parc d'activités de la Querminais à Ernée, que seront traitées toutes les demandes des habitants dont les habitations sont raccordées à la station d'épuration (demande de branchement, arrivée et départ, interventions sur réseau, facturation, ...). Les interventions techniques seront ensuite assurées par le service technique communautaire qui regroupe l'ensemble des agents qui intervenaient déjà dans les communes ou syndicat du territoire.

Et pour les tarifs ?

La création d'un service unique à la Communauté de communes aura comme conséquence une harmonisation progressive des tarifs. Ainsi, à compter de l'année 2018, les tarifs de l'eau et de l'assainissement évolueront chaque année sur une période qui sera définie en décembre prochain, pour arriver au tarif moyen actuellement constaté sur la Communauté de communes.

Comment contacter le service ?

A compter du 1^{er} janvier 2018 :

Téléphone : 02.43.05.03.94.

Mail : eau@lernee.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30.

Vendredi :

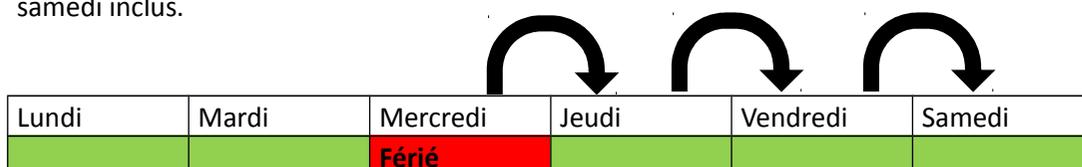
8h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30.



Collecte des ordures ménagères

Jours fériés : décalage du jour de collecte

La collecte des ordures ménagères n'est pas assurée les jours fériés. Lorsqu'un jour est férié dans la semaine, la collecte de ce jour est décalée au lendemain. La collecte des jours suivants est également décalée au lendemain jusqu'au samedi inclus.



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES AUTOUR DES CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

Les conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères sont en place depuis maintenant plus de deux ans. Nous avons constaté, depuis quelques mois, une augmentation des incivilités aux abords de ces points de collecte.



Nous vous rappelons que les ordures ménagères sont à déposer dans ces conteneurs en sac de maximum 60 litres. Les cartons ou objets de grandes tailles doivent être emportés en déchetterie. Tout dépôt sauvage ou dépôt au pied des conteneurs est passible d'amendes !

Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour que ces sites redeviennent des lieux de tri et de dépôts d'ordures ménagères propres et respectueux.

Réorganisation de la Trésorerie

A compter du 1er janvier 2018, la Trésorerie d'Ernée devient une Trésorerie Municipale.

Elle assurera le recouvrement des produits communaux et inter-communaux (cantines, garderie, ordures ménagères, eau et assainissement, etc.).

Elle n'assurera plus le recouvrement de l'impôt sur les revenus, la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Cette mission sera dévolue au Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Laval, communément encore appelé Centre des Impôts.

Pour rappel, le seuil fixé rendant obligatoire le paiement en ligne ou par prélèvement est de 1.000 euros pour 2018 et sera de 300 euros en 2019. Par ailleurs, le seuil pour payer en numéraire à la caisse de la Trésorerie, pour tout type de produit, reste fixé à 300 euros.

La gestion de l'Hôpital est également transférée à la Trésorerie de Mayenne Centres Hospitaliers. La gestion du recouvrement de l'impôt et des produits hospitaliers (délais de paiements) ne relèvera donc plus de la compétence de la Trésorerie d'Ernée. Les demandes devront être adressées au service compétent.

LES BRÈVES

État civil

Naissances

Léna BOUVIER, née le 11 août 2017, « La Boutonnayon ».

Sioban HAMEAU, né le 2 septembre 2017, « Le Petit Thuré ».

Robin LEFEUVRE, né le 29 octobre 2017, « La Basse Gaulinière ».

Décès

Louise CAILLERIE, veuve de Fernand ROBIEU, le 22 août 2017, « Résidence du village fleuri », (84 ans).

Liliane FOUCHET, veuve de Louis TISSIER, le 16 septembre 2017, « La Fétissais », (81 ans).

Elise ROCHER, veuve d'André GUÉRILLON, le 4 octobre 2017, « Résidence du village fleuri », (86 ans).

Germaine LECOMTE, veuve de Eugène REUMEAU, le 17 octobre 2017, « Résidence du village fleuri », (85 ans).

Maurice JÉHAN, époux de Jeanine PHILIPOT, le 5 novembre 2017, « Les Pelleries », (75 ans).

Manifestations à venir

JANVIER

Samedi 6 : Cérémonie des vœux du Maire à 10h00.

Jeudi 11 : Assemblée générale Générations Mouvement suivie de la galette des rois.

Vendredi 19 : Assemblée générale du Musée de l'Évolution agricole suivie de la galette des rois.

Mardi 23 : Assemblée générale ACPG – CATM.

Samedi 27 : Soirée théâtre du Cyclo-club.

FÉVRIER

Jeudi 22 : Spectacle « Les Misérables » à 20h00.

Vendredi 23 : Concours de belote Générations Mouvement.

Samedi 24 : Choucroute de l'US Football Les Bleuets.

MARS

Dimanche 4 : Après-midi cabaret des Amis de Chocianòw.

Samedi 24 : Rencontre BD aux Ondines à Changé avec la médiathèque (ouvert aux 6-12 ans – Transport en bus pris en charge par la Communauté de Communes – Renseignements : 0243.68.51.54 « Evelyne »).

AVRIL

Samedi 7 : Soirée élections des Miss Juvigné Comité des Fêtes.

Dimanche 8 : 3H de VTT du Cyclo-Club.

Jeudi 12 : Repas Générations Mouvement.

Vendredi 13 : Cérémonie de remise des prix du fleurissement.

Dimanche 22 : Bourse aux plantes organisée par Familles Rurales.

MAI

Dimanche 6 : Ouverture du Musée & Armistice.

Samedi 19 : Nuit européenne des Musées.

Samedi 26 : Fête communale – Duathlon – Feu d'artifice à **22 h 45**

Dimanche 27 : Fête communale et animations diverses – Course cycliste, ...

JUIN

Samedi 2 : Voyage du Musée au Musée Maurice Dufresne (37) – Inscriptions : 02.43.68.51.54.

Samedi 9 : Sortie Alpes Mancelles du Cyclo-Club.

Dimanche 10 : Option concours de palets de l'U.S Football Les Bleuets.

Dimanche 17 : Course poursuite sur terre.

Jeudi 21 : Fête de la musique.

Samedi 23 : Comice agricole à Juvigné.

Samedi 30 : Bal country.

JUILLET

Dimanche 1^{er} : Fête de l'école.

Jeudi 5 : Repas Générations Mouvement.

Vendredi 6 : Remise des dictionnaires aux CM2.

Samedi 7 : Sortie du Cyclo-club à Jullouville.

Samedi 14 : Méchoui des Pompiers.

Samedi 21 : Tournoi de tennis.

Dimanche 22 : Tournoi de tennis.

AOÛT

Jeudi 2 : Soirée de clôture Accueil de Loisirs.

Jeudi 9 : Pique-nique Générations Mouvement à l'Etang Neuf.

Mardi 28 : Journée cantonale de l'Amitié (Générations Mouvement).

SEPTEMBRE

Mardi 4 : Concours de belote Générations Mouvement.

Dimanche 9 : Potée du Musée, vide-greniers et animations diverses.

Samedi 29 : Classes 8.

OCTOBRE

Samedi 20 : Salon des collectionneurs de 14h00 à 18h00.

Dimanche 21 : Salon des collectionneurs de 10h00 à 18h00.

NOVEMBRE

Samedi 10 : Soirée du sporting Club.

Mercredi 14 : Repas du CCAS (+ de 70 ans).

Samedi 24 : Assemblée générale du cyclo-club.

DÉCEMBRE

Samedi 1^{er} : Sainte Barbe des sapeurs pompiers & commémoration de l'Armistice.

Jeudi 6 : Repas Générations Mouvement.

Vendredi 7 : Assemblée générale des Amis de Chocianòw.

Dimanche 11 : Armistice.

Dimanche 16 : Option porte ouverte de la caserne des sapeurs pompiers.

Lundi 31 : Saint Sylvestre du Comité des Fêtes.

Pêche au plan d'eau Saint-Martin : Du 1^{er} avril au 30 septembre 2018.

Tarifs de la Salle des fêtes

PARTICULIERS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Vin d'honneur seul	117 € 49	179 € 63
Préparation veille à partir de 14h	43 € 61	89 € 80
Un repas avec cuisine, sans vaisselle	205 € 59	314 € 34
Une journée complète avec cuisine sans vaisselle	264 € 30	404 € 17
Location du lendemain 16 heures	102 € 74	161 € 63
Location du lendemain 22 heures	117 € 49	179 € 61
ASSOCIATIONS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Buffet campagnard	249 € 64	386 € 16
Belote – loto (Théâtre)	117 € 48	215 € 52
Après-midi dansant	220 € 26	395 € 24
Saint Sylvestre	469 € 91	NEANT
Réunion	146 € 75	179 € 62
Location micro avec fil uniquement	15 €	15 €
Démontage et montage des portiques par les employés communaux	80 €	80 €
DIVERS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location anciennes tables	2 € 43 l'unité	NÉANT
Location anciennes chaises	0 € 72 l'unité	NÉANT
Forfait en cas de propreté non conforme à l'engagement de la location	115 € 93	128 € 80

Ces tarifs comprennent la mise à disposition des cuisines, tables, chaises, chauffage l'hiver ou climatisation l'été mais sans vaisselle ni sono pour les particuliers (commune ou hors commune), ni pour les associations hors commune.